Neuchâtel, date du timbre postal

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Vous êtes convoqué(e) à l’assemblée générale annuelle qui se déroulera

**Le vendredi 06 mai 2022 à 18.00 heures au Restaurant du Sporting à Colombier**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l’assemblée générale du 20 mai 2019 à Chézard St.-Martin
2. Rapport du président sur l’exercice écoulé allongé en raison du Covid
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, budget 2023
4. Information relative à notre caisse de pensions CPCN
5. Information de notre faitière AF3CP
6. Discussion et adoption des rapports
7. Cotisations
8. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes
9. Nomination du président
10. Proclamation des jubilaires
11. Propositions
12. Divers

Les propositions et questions seront, si possible, adressées préalablement au comité afin que ce dernier soit en mesure de renseigner les participants lors de l'assemblée.

L’assemblée sera suivie d’un apéritif. Le repas aura lieu sur place aux environs de 19h45.

**Menu 1 Menu 2**

Salade mêlée Salade mêlée

Entrecôte gerle - frites Loup de mer grillé à l’estragon sauce citron - riz

Sorbet abricot maison Sorbet abricot maison

Café Café

Après participation de la Société, le prix du repas est ramené à **Fr. 25.-** par personne **(1 bouteille de vin rouge et d'eau sont offertes pour 4 personnes).**

Dans l’attente de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, nos meilleures salutations.

La secrétaire

Monique Riera

## BULLETIN D’INSCRIPTION AU REPAS QUI SUIVRA L'ASSEMBLÉE DU 06.05.2022

Le (a) soussigné (e) participera au repas qui suivra l’AG

Nom …………………………………………. Prénom ……………………………

Date …………………………………………. Signature ………………………….

Inscription par e-mail ou

Par retour du bulletin à : Société des Magistrats, Fonctionnaires et Employés de l'État, Casepostale3026,

2001 Neuchâtel **jusqu’au vendredi 29 avril 2022 (dernier délai).**